

L'Idée d'Europe au XX^e siècle

COURS

L'idée européenne, ancienne, revient au premier plan à la suite des deux guerres mondiales qui mettent fin à la domination européenne sur le monde et créent une prise de conscience sur le continent. La division de l'Europe par la guerre froide après 1945 stimule la construction européenne en même temps qu'elle la limite à des organisations occidentales. Parmi celles-ci, la Communauté européenne s'affirme au cours des années 1950-1980. En 1989, la fin de la coupure entre l'Ouest et l'Est élargit la perspective d'union à l'ensemble du continent.

I. DES PROJETS D'UNION DE L'EUROPE JUSQU'À SA CONSTRUCTION

Comment l'idée d'Europe a-t-elle conduit des nations rivales et ennemis à s'unir ?

1. La genèse de l'idée européenne (1914-1945)

L'idée d'une union des nations d'Europe est ancienne et revient au premier plan à la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Sous inspiration de la SDN, **Aristide Briand** propose en 1929, au nom de la France, la création d'un lien entre pays européens pour garantir la paix. L'idée se heurte à la crise économique et à la montée des totalitarismes dans les années 1930. En 1945, unir l'**Europe ravagée par deux guerres mondiales** répond à une **triple nécessité** : tout d'abord, **assurer la paix**, ensuite **sauvegarder la démocratie** et enfin contrer le **déclin du continent européen** dont la domination sur le monde est contestée.

[Discours d'Aristide Briand devant la SDN \(Société des Nations\) \(2mn\)](#)



[La SDN \(Société des Nations\) \(1mn\)](#)



2. La construction européenne au temps de la guerre froide (1945-1989)

La division de l'Europe par **le rideau de fer*** limite la **construction européenne*** au côté occidental. Face à l'Europe de l'Est sous domination soviétique, les démocraties libérales bénéficiant de l'aide américaine, avec le plan Marshall, créent l'**OECE (1948)**.

Dans les années **1950**, sous l'**impulsion de Robert Schuman**, ministre français des affaires étrangères, une « **petite Europe** » des Six, rassemblée autour du noyau franco-allemand, organise l'intégration économique, tout d'abord au sein du **CECA en 1951** (**Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier**), ensuite avec la signature du **Traité de Rome en 1957**. Cette construction s'élargit à de nouveaux membres à partir de 1973, ensuite s'approfondit avec de nouvelles compétences (politique agricole commune) et enfin se démocratise. C'est ainsi la **première élection du Parlement européen en 1979**.

* **Rideau de fer** : division de l'Europe pendant la guerre froide (1947-1989) entre les démocraties libérales liées aux États-Unis et les démocraties populaires soumises à l'URSS.

* **Construction européenne** : désigne tout projet et réalisation politique visant à organiser et unifier le continent européen par la coopération des États

[Le plan Marshall et l'OECE \(1mn\)](#)



[Robert Schuman et l'Union européenne \(1mn\)](#)



Le Traité de Rome (1957) (7mn)**3. L’Europe et l’Union européenne après 1989**

Le traité de Maastricht, signé en 1992, transforme la communauté en Union européenne, dotée d’une **union monétaire**, d’une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), et d’un système institutionnel renforcé.

La chute des régimes communistes, entre 1989 et 1991, permet une réunification du continent européen. Les nouvelles démocraties libérales d’Europe centrales sont alors admises au Conseil de l’Europe avant d’intégrer l’Union à partir de 2004.

Les élargissements successifs traduisent le succès du projet européen, mais le **nombre croissant de pays membres** et les inégalités de développement économique et social entre eux rend le fonctionnement de l’Union plus complexe.

Le traité de Maastricht (2mn)**II. LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE MISE EN CAUSE**

Quels débats la construction européenne suscite-t-elle ?

1. Intégration ou coopération ?

Depuis 1945, la construction européenne oscille entre **deux logiques**. La première est **une logique supranationale***. Ses partisans défendent l’idée que l’Union est une fédération qui exerce une souveraineté supplantant celle des États. On parle alors d’intégration. L’autre logique, qui s’oppose, défend l’**idée inverse, la logique intergouvernementale**, en affirmant que la **souveraineté de chaque État** est supérieure aux intérêts de l’Union européenne. On parle alors de coopération.

En 1965, Charles de Gaulle, soucieux de la souveraineté nationale, provoque une crise afin d’obtenir un droit de veto pour chaque gouvernement qui souhaiterait s’opposer à une décision collective.

* **Logique supranationale** : intégration des États européens au sein d’une organisation unique à laquelle leur souveraineté est transférée. On parle aussi de logique fédérale.

2. Quelles limites pour l’Europe communautaire ?

La question des limites de l’Europe se posent à l’Ouest et à l’Est du continent. Dans les années 1960, **de Gaulle** préconise une Europe **politique** « **indépendante** » des États-Unis et refuse l’entrée des Britanniques dans la CEE pour éviter une dérive **atlantiste***

Le Royaume-Uni, qui entretient des liens forts avec les États-Unis, entre dans l’Union en 1973 tout en étant très critique sur son fonctionnement et en refusant la solidarité financière. **Après 1989**, l’effondrement du bloc soviétique pose à l’Europe la question de son ouverture à l’est et de l’**intégration des pays sortis du communisme**. En 2004, huit d’entre eux rejoignent l’Union européenne.

* **Atlantisme** : attitude faisant du maintien du partenariat avec les États-Unis une priorité politique.

3. Quels choix pour l’Europe ?

Au plan économique et social, **deux conceptions de l’Europe s’opposent**. **D’un côté, les libéraux**, dont le Royaume-Uni est le chef de fil, et qui a voté pour le Brexit, **souhaitent une libéralisation* des échanges**, une dérégulation économique sans intégration politique et d’une **déréglementation* sociale**.

* **Libéralisation** : abaissement des taxes et harmonisation des lois favorisant la circulation des marchandises, des capitaux, des personnes et des services.

A l’inverse, la France défend l’organisation de cet **espace économique commun** par les pouvoirs publics européens, tandis que l’Allemagne se situe au point d’équilibre entre les deux positions.

* **déréglementation** : limitation des lois et règlements, en particulier dans le domaine social.

L’UE réunit un **nombre croissant d’États européens** (27 en 2016) **mais tous ne participent pas à l’ensemble des projets communs**. Par exemple, le Danemark et la Suède ont refusé d’entrer dans la zone euro. Après 2008, certains pays membres, comme l’Irlande, la Grèce, l’Espagne ou le Portugal, ont connu de graves crises à la fois financières, économiques et sociales. Face à ces situations, **l’Union européenne a du mal à renouveler ses projets**.

C'est quoi l'Union européenne ? (3mn)



Histoire de l'Union européenne (7mn)



Comprendre les institutions européennes (3mn)



EN RÉSUMÉ

1. L’idée européenne : une nécessité historique

- **L’idée européenne**. Elle vise à unir le continent pour endiguer son déclin vis-à-vis du reste du monde, y garantir la paix et y préserver la démocratie.
- **La réconciliation franco-allemande**, déjà au cœur du projet d’Aristide Briand en 1929, est en 1950, dans la déclaration Schuman, la condition essentielle de la construction européenne.
- **Cette construction après 1945** est stimulée par la guerre froide, mais aussi confinée à l’ouest par le rideau de fer qui sépare l’Europe.

2. Une construction progressive

- **L’Europe de l’Ouest**. Face à l’Europe communiste, les démocraties libérales liées aux États-Unis par le plan Marshall (1947) se regroupent dans l’OECE et le Conseil de l’Europe (1948-1949).
- **Les étapes de la construction européenne**. Une « communauté » de six États devient, avec le Marché commun institué par le Traité de Rome en 1957, le moteur de la construction européenne, dont la réussite économique et l’élargissement conduisent à sa transformation en Union européenne par le traité de Maastricht en 1992, tandis que l’Europe est réunifiée après la guerre froide par l’entrée dans l’UE et l’OTAN des pays sortis du communisme.

3. Les débats européens

- **Un compromis permanent**. La construction européenne développe un compromis entre les approches politiques (supranationale ou intergouvernementale) et économiques différentes. La sécurité de l’Europe, écartelée entre les projets indépendants et atlantistes, illustre deux conceptions différentes de l’identité et des limites géographiques de l’Europe.
- **Quels projets pour l’avenir ?** La montée de l’euroscepticisme, illustrée par le Brexit en 2016, et la crise de l’euro réveillent ces questionnements sur la nature du projet européen.

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

- **1948 – OEEC (Organisation Européenne de Coopération Économique).**

Gérer le plan Marshall sur le continent européen.

- **1951 – CECA (Communauté Économique du Charbon et de l'Acier).**

« Europe des Quatre » : France, Allemagne, Italie, Benelux.

Conséquence du Plan Schuman (1950).

Buts : Éviter de nouvelles guerres en Europe / Construire une Europe unie.

- **1957 – Traité de Rome – CEE (Communauté Économique Européenne)**

« L'Europe des Six ».

Premier marché européen : marchandises et capitaux peuvent circuler librement.

- **1985 - Accords de Schengen.**

Fin des frontières en Europe.

Libre circulation des personnes au sein de l'Europe.

- **1992 – Traité de Maastricht.**

Création de l'**Union Européenne**.

1999 : création d'une monnaie unique, l'euro.

2002 : mise en circulation de la monnaie unique, l'euro.

- **2016 – Brexit.**

Les citoyens anglais votent, par référendum, leur sortie de l'Union Européenne.

RÉVISER EN VIDÉO

